

UN PARCOURS
INTERNATIONAL
→ LE CHOIX GAGNANT





Un séjour à l'étranger constitue un atout original dans votre parcours académique et un plus dans votre projet professionnel. Partir, c'est aussi s'offrir une ouverture culturelle, améliorer son niveau de langue et renforcer sa faculté d'adaptation.

Les avantages d'une mobilité encadrée

- Les unités d'enseignement (ECTS) que vous obtiendrez à l'étranger seront validées pour l'obtention du diplôme que vous préparez à l'UPMC.
- Vous serez exonéré des frais d'inscription dans l'université partenaire étrangère.

Un large choix de destinations

Pour accéder à l'offre de mobilité internationale, consultez la carte des accords internationaux sur www.upmc.fr, rubrique International

Possibilités de financement

En fonction de vos revenus, des aides financières peuvent vous être proposées. La liste des aides possibles et les conditions d'éligibilité peuvent être consultées sur le site de l'UPMC, rubrique : International / Étudier à l'étranger / Aides financières possibles

→ PRÉPAREZ VOTRE DÉPART EN 4 ÉTAPES

1

Informez-vous sur www.upmc.fr

› Vous trouverez la liste des pays proposés à la mobilité, les bourses, etc. et votre dossier de candidature en téléchargement, rubrique International / Étudier à l'étranger.

2

Rencontrez votre coordinateur de mobilité

› Au sein de votre département de formation, un enseignant coordinateur de mobilité vous conseille et vous aide à définir votre contrat pédagogique. Voir contacts sur www.upmc.fr, rubrique International / Étudier à l'étranger.

3

Déposez votre dossier

› Votre dossier de candidature doit être déposé auprès du bureau de la mobilité de la direction des Relations internationales : **Campus Jussieu, Tour Zamansky, 2^e étage.**

4

Travaillez vos langues!

› Pour certains programmes, un niveau linguistique est requis (Toefl ou autre). Vérifiez selon l'établissement choisi. Rencontrez l'équipe du département des langues sur le **Campus Jussieu, bâtiment S.**

→ PARTEZ DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Avant le départ, assurez-vous de ne rien oublier !



Public concerné

- Les étudiants de l'UPMC en L2, L3, M1 et M2

1 Inscriptions à l'UPMC

Votre inscription administrative et pédagogique à l'UPMC pour l'année de mobilité est obligatoire. Une copie de votre carte d'étudiant doit être envoyée au bureau de la mobilité de la direction des Relations internationales.

2 Passeport et visas

Si vous partez en dehors de l'Europe, un passeport en cours de validité et un visa vous seront demandés. Selon le pays de destination, les formalités peuvent être différentes. Vous effectuerez vous-même les démarches auprès

> **400**
possibilités
d'échanges
universitaires à
travers l'europe
dans toutes les
disciplines

des ambassades ou consulats.
Attention ! Ces démarches peuvent parfois demander plusieurs mois, renseignez-vous à l'avance.
La date de validité de votre passeport doit aller au-delà de la date prévue pour le retour en France.
Renseignements auprès du ministère des Affaires étrangères :
www.diplomatie.gouv.fr

> Pour préparer votre départ, l'UPMC propose un circuit balisé et simplifié, avec un accompagnement sur mesure, pour définir au plus près vos besoins et votre projet de mobilité internationale.

> 190 000 diplômés UPMC
dans 90 pays du monde



3

Vaccins

Consultez sur le site du ministère des Affaires étrangères www.diplomatie.gouv.fr la liste des vaccins requis pour vous rendre dans le pays choisi, et veillez à ce que vos rappels soient à jour.

4

Sécurité sociale

Si vous restez en Europe, il suffit de demander à la sécurité sociale, une carte européenne d'assurance maladie. Pour les autres destinations, renseignez-vous auprès de la sécurité sociale pour connaître les démarches à accomplir : www.ameli.fr

5

Renseignements pratiques

Consultez les sites de l'université choisie ainsi que celui de l'ambassade de France dans le pays concerné. Le bureau de la mobilité peut vous fournir des contacts d'étudiants ayant déjà effectué un semestre dans la même université.

6

Enregistrement consulaire

Cette démarche est gratuite. Elle permet au poste consulaire, de savoir que vous êtes présent et d'assurer votre protection le cas échéant. Enregistrement électronique : www.diplomatie.gouv.fr



Étudiante en sciences de la vie à l'UPMC, j'ai effectué mon dernier semestre de L3 à Singapour. Passionnée par le continent asiatique, j'y ai séjourné pendant six mois, tout en validant ma licence à l'UPMC. Le bureau mobilité de l'UPMC m'a proposé un échange avec la NUS (National University of Singapore). En collaboration avec l'enseignant responsable de la licence, j'ai élaboré mon contrat pédagogique et j'ai préparé mon emploi du temps à distance, en utilisant les informations du semestre en cours et en suivant les conseils d'un étudiant singapourien et deux étudiants français de la NUS, avec lesquels j'avais été mise en contact. Avant mon départ, grâce au bureau de la mobilité, j'ai même obtenu une bourse du conseil régional d'Île-de-France de 426 € par mois. Je suis rentrée les valises chargées d'albums photos, et avec de nouveaux atouts en poche : bilinguisme, maturité, ouverture d'esprit... Après mon M2 de biologie moléculaire et cellulaire, je suis tentée par un doctorat en cotutelle.

Laura

→ VOUS ÊTES DOCTORANT

Vous avez la possibilité de faire votre thèse en cotutelle sous la responsabilité de deux directeurs de thèse, l'un de l'UPMC, l'autre d'un établissement étranger.

Ce travail est organisé en périodes alternatives dans chacun des deux établissements. L'étudiant est exonéré des droits d'inscription dans l'un des deux établissements.

Après avoir contacté l'école doctorale concernée, adressez-vous au bureau de la mobilité.

contact

Patricia Zizzo
Bureau de la mobilité,
Tour Zamansky, 2^e étage,
bureau 209

Institut de formation doctorale
Campus des cordeliers
ifd@upmc.fr

LES BONS PLANS DU NET

- › Portail francophone d'information sur les questions européennes, infos pratiques relatives à la mobilité internationale
www.touteleurope.eu
- › Pour des informations sur les programmes de mobilité et l'enseignement supérieur en Europe
www.studyineurope.eu
- › Le journal des français à l'étranger
www.lepetitjournal.com
- › La maison des français à l'étranger
www.expatries.org

www.upmc.fr
rubrique international



**Direction des relations
internationales**

4, place Jussieu
75005 Paris
tél. 01 44 27 26 74